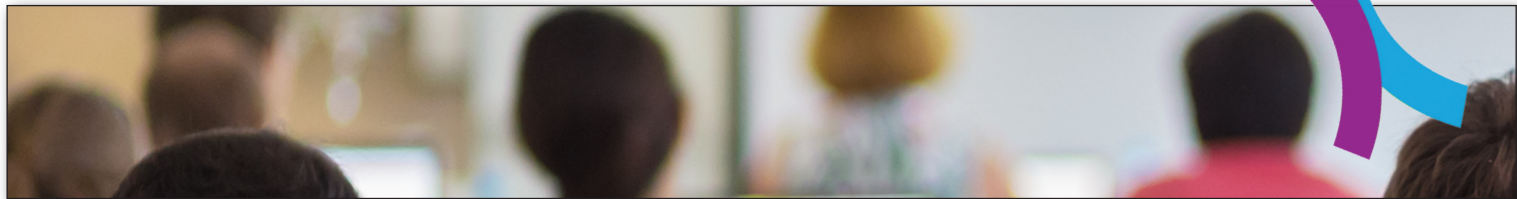


Différent & Compétent



Info

► Organisation d'une journée nationale : 7 NOVEMBRE 2018 à NANTES

Reconnaissance des Acquis de l'Expérience, véritable levier d'inclusion des 16/25 ans : quelles coopérations ?

De l'expérience de Différent et Compétent vers une société plus inclusive

Un groupe de pilotage interrégional prépare cette journée qui mettra notamment l'accent sur les coopérations inter-institutions au profit de jeunes, quelle que soit leur orientation (IME, ULIS pro, PJJ, ASE, Mission locale...).

Cette rencontre se veut participative et dynamique, nourrie de témoignages et d'interactions entre partenaires.

Public concerné :

- Tout professionnel accompagnant cette tranche d'âge : enseignants, éducateurs, moniteurs...
- Jeunes concernés : bénéficiaires de dispositifs d'insertion (IME, ITEP, ESAT, autres...)
- Partenaires : CAP emploi, Entreprises, OPCA, valideurs...

Nous recherchons donc des parcours atypiques qui montreraient en quoi le recours à la RAE a permis à ces jeunes de rebondir et de s'insérer. N'hésitez pas à contacter Marie-Claude MARTINEZ, mc.martinez@differentetcompetent.org, 03.26.68.35.71

Édito

La formation « manager la RAE » Magdeleine GRISON, directrice Différent et Compétent Réseau

Cette formation fait partie des 3 formations incontournables pour mettre en œuvre le dispositif Différent et Compétent. Elle précède celle des accompagnateurs de parcours de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience et celle des valideurs.

Au départ, elle ne concernait que les directeurs de l'établissement. Il s'agissait de s'assurer que le directeur pourrait porter en direct, avec les moniteurs d'atelier en formation, la mise en place du dispositif dans ses différentes étapes : l'accompagnement, la réalisation du dossier, l'entretien de valorisation, la cérémonie, les mises en perspective. Notons que le dispositif prend tout son sens d'un point de vue éthique et philosophique dans le développement d'une véritable organisation apprenante.

Dans un deuxième temps nous nous sommes rendus compte que les cadres intermédiaires et d'autres acteurs gagneraient à rejoindre cette formation, afin d'intégrer tous les échelons d'encadrement, pour assurer une dynamique d'établissement cohérente.

Mettre en œuvre Différent et Compétent dans sa structure c'est plus qu'un projet : c'est s'inscrire dans un mouvement de coopération régionale et interrégionale. Chacun peut y trouver sa place dans la réciprocité de la formation mutuelle et de l'animation du réseau. Ainsi, les directeurs et cadres sont à la fois garants de la qualité de l'accompagnement et des validations de compétences.

Agenda

Campagne d'automne :

- Début des inscriptions : à partir du 16 Mars 2018
- Fin des inscriptions : Le 14 Septembre 2018 inclus
- Dates de jury : Entre les semaines 44 et 48

Campagne de printemps :

- Début des inscriptions : le 15 Septembre 2018
- Fin des inscriptions : Le 15 mars 2019 inclus
- Dates de jury : Entre les semaines 21 et 26

Formations des encadrants :

- Groupe NORD : du 18 octobre 2018 au 30 mars 2019
- Groupe SUD : du 23 octobre 2018 au 13 mars 2019

DATE LIMITE POUR LES INSCRIPTIONS : 15 SEPTEMBRE 2018

**Prochaine AG :
9 octobre 2018 de 10h
à 12h • Après-midi :
7e cérémonie - remise
des attestations
descriptives de
compétences aux
lauréats d'ESAT et
d'IME**



Dynamique en Champagne-Ardenne

TÉMOIGNAGE...

Entretien avec **NADIA DESGRIPPES** • 22 MAI 2018 • Directrice adjointe • Ateliers de la Forêt • **POUILLON**

Qu'est-ce qui vous a amené à suivre la formation destinée aux membres de direction ?

Cette formation est pour moi un peu ancienne. Je l'ai suivie, alors que l'établissement venait de s'engager dans le Réseau Différent et Compétent. Au départ, c'était pour moi une démarche un peu complexe à appréhender. Nous étions dans le début d'une dynamique. La formation ayant été ouverte aux chefs de service, je m'y suis inscrite, en concertation avec ma direction d'alors. Je devais être l'une des premières chefs de service à avoir été formée. Je ne me sentais pas trop à ma place, mais d'un autre côté, c'était plutôt valorisant pour moi. Avec le recul, je trouve que cette ouverture est un vrai plus.

Que vous a-t-elle apporté ?

- J'ai vraiment appris des choses intéressantes : les finalités poursuivies par le Réseau, la compréhension des différentes modalités de jurys du fait des explications qui nous ont été données. Je suis devenue au sein de l'établissement une personne ressource pour la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience. J'ai contribué à impulser cette dynamique et aujourd'hui, elle fait partie intégrante de notre démarche d'accompagnement des travailleurs handicapés. Je ne vois pas comment nous pourrions nous en passer.

- Au-delà de la formation, la RAE ouvre une porte relative à «l'intérêt propre» que le professionnel peut avoir à s'engager dans les jurys. Je m'explique : il n'y a pas de dimension pécuniaire en particulier, puisqu'être membre de jury n'apporte pas de rémunération supplémentaire. Cela me semble important à dire. C'est aussi une ouverture sur d'autres ESAT. Je suis allée par exemple récemment dans les Ardennes où grâce aux jurys, j'ai découvert les métiers du cannage et du paillage que je ne connaissais pas. J'apprécie aussi la collaboration qui existe avec les GRETA.

Comment considérez-vous cette formation pour les professionnels et les établissements qui adhèrent au Réseau Différent et Compétent ?

- C'est une véritable plus-value. Elle permet de questionner le sens de manière primordiale. Je suis une « ancienne » par rapport à cette formation, et je constate également que la dynamique a évolué. Une cérémonie de remise des diplômes est maintenant organisée. Elle est très importante car elle marque aussi pour les familles une reconnaissance de leurs enfants. C'est la plupart du temps la première fois qu'ils se voient remettre un « diplôme » et l'on sait toute l'importance que cela peut revêtir. Ce qui me touche en particulier, c'est ce qu'expriment en particulier les familles et les professionnels, « un vrai bonheur, une fierté ». Je trouve qu'un grand respect se dégage aussi de ce moment partagé.

- La RAE et le Réseau sont beaucoup mieux connus, même si tous les ESAT-IME ne sont pas encore concernés. La promotion et la valorisation des personnes, travailleurs handicapés, mais aussi professionnels qui les accompagnent sont des valeurs intrinsèques de notre démarche associative.

- Je ne sais pas si cela fait partie de la formation des membres de direction aujourd'hui, mais à l'époque, j'aurais aimé que les aspects concrets soient plus significatifs, en faisant par exemple témoigner des travailleurs handicapés et des membres de jury.

- Je voudrais aussi évoquer l'importance de la formation pour les moniteurs-référents. Elle remet en question et nécessite aussi de travailler ses écrits. En présentant deux travailleurs handicapés pour la RAE, les professionnels se «mettent la pression» autant, voire plus que les personnes qu'ils accompagnent. Les enjeux sont multiples car ils sont eux aussi valorisés par la RAE. Ils sont généralement fiers de l'accompagnement qu'ils ont mis en place. Le regard porté sur les travailleurs handicapés change.

- Qu'est-ce qui peut être motivant pour suivre la formation « Manager la RAE » aujourd'hui ?

- Je pense que le cadre réglementaire est un aspect à rappeler et à ne pas négliger. L'accompagnement

COORDINATION CHAMPAGNE-ARDENNE

Un nouveau visage :

Je reprends avec enthousiasme le flambeau de la Coordination régionale du Réseau Différent et Compétent, précédemment entre les mains de Jessica BOIVIN, dans le cadre du partenariat noué avec le CREAI Grand Est. En effet, j'y occupe le poste de conseillère technique depuis le 1er décembre 2017. Dans le cadre des missions confiées par le Réseau que je découvre, je m'attacherai à la poursuite des actions programmées. Ma contribution à cette dynamique s'appuiera sur « la proximité avec les terrains professionnels et les acteurs », souci premier de José RICHIER, président du Réseau, et constituera le fil rouge de mes interventions.



Marie-Claude MARTINEZ

des travailleurs handicapés dans la valorisation de leurs compétences est un aspect primordial. Ainsi, il y a certes la satisfaction par rapport au diplôme, mais les mises en perspectives constituent une excellente opportunité pour travailler le projet personnalisé. C'est donc tout bénéfique pour le travailleur handicapé.

- Je terminerai en ajoutant que la RAE permet aussi de donner une visibilité réelle des compétences des travailleurs handicapés : je prendrai l'exemple de la taille de la vigne. Certains vigneron sont maintenant sensibles à celles-ci, avant même la question des obligations légales en matière d'emploi des personnes handicapées. Cela permet donc de trouver de nouveaux débouchés. ■

Newsletter #7 Différent et Compétent Champagne-Ardenne • Juin 2018

Directeur de la publication :

José RICHIER
champagne-ardenne@differentetcompetent.org

Comité de rédaction : Marie-Claude MARTINEZ

Conception graphique : Laurent DELARUE

Mise en page : Thierry ANTOINE

Coordination Régionale Champagne-Ardenne

Marie-Claude MARTINEZ
mc.martinez@differentetcompetent.org
tél. : 03.26.68.35.71